CHRONIQUE INDUSTRIELLE

LES MÉTAUX
LE CUIVRE

C'est un phénomène assez étrange de voir que le cours du cuivre baisse à mesure que sa consommation augmente. A cela, il y a toutes sortes de raisons que l'on donne, d'autres que l'on ne donne pas, et d'autres enfin, les plus sérieuses, celles-là, que tout le monde ignore.

Un fait certain, c'est que la consommation du cuivre a augmenté, pendant ces dernières années, dans des proportions considérables, dont les économistes de tous les pays ont été frappés ; on est donc en droit d'affirmer que cette augmentation continuera sa marche ascendante. C'est, qu'en effet, les applications industrielles de ce métal se sont multipliées à l'infini, son emploi s'est vulgarisé de plus en plus ; ce mouvement remarquable a coïncidé avec le développement de l'énergie électrique, pour laquelle on utilise presque uniquement des fils de laiton ou de cuivre. Ceux-ci remplacent partout, aujourd'hui, pour les lignes téléphoniques et télégraphiques, les antiques fils de fer tombés en désuétude, et, tous les jours, on crée des lignes nouvelles dans le monde entier.

D'autre part, il y a, dans les Compagnies de chemins de fer, une tendance rationnelle à substituer la traction électrique à la traction par la vapeur. Cela s'explique ; les échanges entre les diverses nations suivent une progression constante ; il faut, dès lors, pour les favoriser ou seulement leur permettre d'avoir lieu, augmenter les moyens de transports. Sera-ce en juxtaposant des voies nouvelles aux voies déjà existantes ? Ce système, impraticable, entraînerait à d'énormes dépenses que ne compenseraient pas les recettes. Sera-ce en multipliant les convois ? Mais les lignes actuelles ne le supporteraient pas, le nombre de trains qu'elles peuvent subir ayant été poussé à son maximum. Il a donc fallu chercher une autre solution à cet important problème.

On l'a trouvée : sans toucher aux voies, sans augmenter le nombre de trains, on a établi des locomotives électriques qui, avec un poids moindre, donnent une puissance supérieure d'un tiers à celle des machines à vapeur. Veut-on un exemple ? Une locomotive Mallet, de la Compagnie américaine Erié, d'une force de 2.000 chevaux, peut tirer environ 2.000 tonnes ; une locomotive électrique du Simplon, qui pèse le quart de la locomotive Mallet, et, par conséquent fatigue moins la voie, tire 2.666 tonnes. C'est typique.

On comprend dès lors pourquoi l'Angleterre, se mettant à la tête du mouvement, a fait construire, pendant ces dix dernières années, de si nombreuses lignes de chemins de fer et de tramways électriques, pour lesquelles elle a consommé des quantités considérables de cuivre ; l'Amérique, l'Allemagne, la Suède ont suivi cet exemple avec juste raison, et l'on peut prévoir, dès aujourd'hui, le moment où tous les peuples civilisés voudront l'imiter à leur tour.

Mais ce n'est pas seulement dans les applications nouvelles du cuivre au transport de l'énergie électrique que ce métal doit l'augmentation de sa consommation ; on l'emploie d'une façon croissante à la construction des machines et des navires, au recouvrement métallique des munitions. Enfin, ses usages domestiques sont devenus innombrables ; aux siècles de fer vont succéder les siècles de cuivre.... en matière industrielle.

***

On s'est demandé si les mines de cuivre seraient assez nombreuses, assez riches, pour suffire à cet accroissement intense de la consommation ? Si l'on songe à la quantité de mines de cuivre répandues dans le monde entier, aux Etats-Unis, au Mexique, en Espagne, pour ne citer que les pays les plus producteurs, à celles qu'on découvre chaque jour, à celles enfin qui ne sont pas encore en exploitation, on peut répondre par l'affirmative et écarter toute inquiétude à ce sujet.

Beaucoup d'entre elles, disons-nous, ne sont pas encore en exploitation et cette remarque n'est pas sans causer quelque surprise : c'est ainsi que l'on cite l'Espagne, qui possède 900 mines de cuivre, sur lesquelles 375 seulement sont livrées à l'industrie, les autres restant en friche. Le nombre des mines laissées volontairement improductives est aussi élevé parce que les méthodes « ignées » ou « humides », employées jusqu'à ce jour pour le traitement des minerais exigent des frais d'installation et d'entretien par trop considérables. D'autre part, depuis quelque temps, l'industrie repousse le cuivre extrait par les procédés anciens et demande aux usines électro-métallurgiques le métal dont elle a besoin.

C'est dans ces usines, en effet, que se prépare le cuivre électrolytique, celui qui, aujourd'hui, répond le mieux à tous les desiderata et rallie toutes les préférences. Ses propriétés spéciales le rendent de beaucoup supérieur au cuivre en barre ; d'abord il est presque pur, puisque son coefficient de pureté est de 997 à 999 pour mille. Ensuite sa conductibilité électrique est supérieure à celle du cuivre ordinaire ; sa ductilité, sa ténacité ne sont pas moins remarquables : c'est ainsi qu'il s'allonge, dès la première fois, beaucoup plus que les autres cuivres, sans perdre en rien de sa malléabilité primitive ; enfin, il est meilleur pour l'estampage, que le cuivre en barre puisque sa résistance est plus du double de la résistance de celui-ci. Toutes ces qualités justifient pleinement la faveur dont on a partout accueilli le cuivre électrolytique. Veut-on un exemple inattendu, original, de ses multiples applications : la passementerie en consomme plus de 1.000 kilogrammes par jour ,et, détail amusant, certains numéros de filières produisent cent mille mètres de fils avec un seul kilogramme de cuivre.

Rappelons en quelques mots sa fabrication. Les minerais cuprifères sont traités, comme son nom l'indique, par l'électrolyse. Les procédés électrolytiques actuellement employés se résument à la décomposition d'une « matte » de cuivre par l'acide sulfurique étendu dans des cuves spécialement agencées, avec une disposition des électrodes telle que l'on obtient le maximum de surfaces plongées, assez rapprochées pour marcher avec le minimum de force motrice. La matte de cuivre reliée au courant positif forme l'anode ; la catode, reliée au pôle négatif, est formée d'une feuille de cuivre ; le courant électrique, en passant d'un pôle à l'autre, entraîne les molécules de cuivre en suspension dans le bain et les dépose sur la feuille négative.

Ce procédé, qui donne un métal de qualité supérieure, comme nous le disions plus haut, a encore un autre avantage : il permet de recueillir l'or ou l'argent, qui sont souvent alliés au cuivre sans qu'on puisse parvenir à les dissocier par les anciennes méthodes.

***

Le cuivre électrolytique se fabrique en Allemagne, en France, en Angleterre, mais surtout en Amérique, qui tient la première place dans sa production et dont l'Europe, par sa consommation intensive, est devenue la tributaire forcée. Car, et c'est un fait digne de remarque, le pays d'Europe qui renferme le plus de mines de cuivre, l'Espagne, ne possède pas d'usine électrolytique. On doit comprendre cependant qu'une usine de ce genre, installée en plein centre de production, permettrait une économie considérable dans la fabrication et assurerait des conditions particulièrement avantageuses.

Les Anglais s'en sont d'ailleurs rendu compte : il existe en effet, depuis quelque temps, à Barcelone, une usine électro-métallurgique appartenant à une compagnie anglaise qui, sous le nom d'*Electrolytic Company (Spain and Portugal)* exploite des procédés analogues à ceux que nous venons d'étudier. Cette usine, destinée à la fabrication du cuivre électrolytique, peut être considérée comme une usine modèle, car elle est agencée d'après les derniers progrès de la science et représente le maximum de perfection réalisée jusqu'à ce jour dans l'industrie du cuivre. Il est juste d'ajouter que, si la société est anglaise, les procédés employés sont français ; d'autre part, nos capitaux y sont assez largement représentés : ce qui est à la fois pour notre amour-propre national une consolation et, pour nos intérêts, un avantage.

Cette usine vient à son heure, répond à un besoin et comble une lacune ; son installation en Espagne, au milieu de mines prospères, est grosse de conséquences ; elle permettra à l'Europe de lutter victorieusement sur le marché de cuivre contre la concurrence américaine, dont tout dernièrement encore, la France, pour ne parler que de nous, a eu tant à se plaindre, — et à si bon droit.

Georges LUDWIG.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Aujourd'hui, 27 mai :

SOLEIL : *lever à 4 h. 8; coucher à 7 h. 47.*
LUNE : *aujourd'hui 1er quartier.*
Aujourd'hui, Ste Caroline; demain, St Germain.
DE 9 H. A 10 H. 1/2, *Caisse d'Epargne.*
A 9 H., *Tribunal de simple police.*
DE 1 H. A 2 H., *visites à l'Hôpital.*
A 8 H. 1/2, *Maison des Œuvres, conférence de M. Vanderpol.*
A 8 H. 1/2, *salle Pierre Destombes, au Conservatoire, audition d'œuvres de Paul Dupin.*
A 8 H. 1/2, *concerts publics : place Notre-Dame par la Concordia-Harmonie; place Nadaud par la Grande-Fanfare.*

L'EXPOSITION DE 1911

Une délégation de l'administration municipale reçue par M. Cruppi, ministre du Commerce

(*Par dépêche de notre correspondant particulier*)

Paris, 26 mai. — M. Cruppi, ministre du commerce et de l'industrie, a reçu ce matin, une délégation de la municipalité de Roubaix, qui lui a été présentée par M. Trystram, sénateur.

Cette délégation venait demander au ministre du commerce l'appui du gouvernement pour l'exposition qui doit s'ouvrir à Roubaix en 1911, et inviter M. Cruppi aux fêtes de l'inauguration.

M. Cruppi a promis son concours aux membres de la délégation.

PAUL DUPIN A ROUBAIX

Les renseignements que nous avons publiés sur M. Paul Dupin et sur son œuvre ont attiré naturellement l'attention de nos concitoyens sur cet enfant de Roubaix chez qui l'inspiration musicale s'est spontanément manifestée, le subjugant et jaillissant de sa pensée revêtue d'une forme toute personnelle. Ce fut d'abord le Tout-Roubaix musicien qui s'occupa du compositeur, qui, sans initiation aux règles de l'art, par le seul entraînement de ses conceptions, a produit des œuvres d'un réel mérite, qui soutiennent l'examen des connaisseurs.

Puis ce fut toute la population qui s'intéressa à cet artiste convaincu, persévérant, qui, pour l'amour de son art, affronta les difficultés les plus ardues, lui restant toujours fidèle et toujours dévoué.

La réputation de M. Paul Dupin qui s'est affirmée déjà à Paris, recevra sa consécration définitive ce soir, jeudi, à la salle Pierre Destombes, au Conservatoire, au cours du concert composé exclusivement de ses œuvres. Tout fait prévoir pour cette audition un auditoire nombreux. Les Roubaisiens, toujours si empressés d'acclamer et de fêter le mérite, tiendront à honneur de témoigner leur admiration et leur sympathie à leur concitoyen qui vient de se révéler comme un compositeur estimé.

D'ailleurs, à l'intérêt tout spécial que présente pour le public de notre ville cette audition des œuvres de M. Paul Dupin, viendra s'ajouter le charme d'une interprétation hors de pair par des artistes d'un talent reconnu et hautement apprécié. Le concert Paul Dupin sera donc, en même temps qu'un hommage rendu au mérite d'un enfant de Roubaix, un vrai régal artistique dont les auditeurs emporteront la plus agréable impression.

Les Fêtes du Cul-de-Four

C'est ce soir, jeudi, à 8 heures et demie, qu'aura lieu la conférence de M. Coupez, sur l'histoire du Cul-de-Four. Nous croyons que les adhérents seront nombreux pour entendre conter le passé de leur vieux quartier par un de ses enfants qui a puisé à toutes les sources pour rendre son conférence aussi documentée et aussi intéressante que possible.

On nous prie de rappeler que les jeunes filles doivent se présenter aujourd'hui, jeudi, de neuf heures et demie à 11 heures et demie, au Foyer Fraternel, rue de la Basse-Masure, pour prendre possession des robes et des couronnes. Prière aux parents de remettre le bulletin aux enfants avec le dernier versement, s'ils n'ont pas tout réglé déjà.

Le Comité attire l'attention des habitants sur les magnifiques primes qui seront offertes pour les décorations et illuminations. Il y a 205 francs de prix en espèces avec un premier prix de 75 francs. Se faire inscrire chez M. Théo Ménard, 104 bis, rue Turgot.

Pour le concours de pêche, qui aura lieu lundi à deux heures et demie, on nous prie de dire que les 150 francs de prix sont absolument garantis. Inscriptions et renseignements à l'estaminet Emile Declaminck, 126, rue Turgot.

LE VOL DE TISSUS DE LA RUE BELL

Trois arrestations au parquet

Nous avons relaté dans notre numéro du 26 avril dernier, le vol dont a été victime M. Jules Mallie, marchand de tissus, rue Bell, 5. La veille, un dimanche matin, se rendant dans sa remise contiguë à son habitation, le commerçant constatait que des malfaiteurs s'y étaient introduits nuitamment et avaient dérobé quatre coupons de tissus valant 300 francs, et que M. Mallie avait préparés dans une voiture pour le marché.

Au cours de son enquête, M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement, put se rendre compte que les malfaiteurs s'étaient introduits dans la remise à l'aide d'une fausse-clef et avaient fait sauter la barre de fer fermant la voiture extérieurement. Le magistrat et le service de la sûreté orientèrent leurs recherches du côté de la rue du Chemin-de-Fer, que fréquentaient des personnes particulièrement soupçonnées du vol. Ils furent bien inspirés, car ils recueillirent des indications si précises que M. Houeix, juge d'instruction, chargé de cette affaire, ne tarda point à les vérifier en interrogeant lui-même les personnes désignées.

Ce sont les époux Houssat, rue du Chemin-de-Fer, 49, à Roubaix ; Angèle Staelens, femme Derzèle, rue des Anges, 126 ; Gabrielle Lelong, 21 ans, rue du Chemin-de-Fer, 49 ; Philippe Debuyser, 28 ans, ébarbeur, même adresse, et Gustave Derzèle, 31 ans, peigneur, rue des Anges, 126.

Convoqués au Parquet mercredi après-midi, comme témoins, ils furent interrogés longuement. M. Houeix leur demanda leur emploi du temps, et finalement les inculpa de vol et complicité de vol. Il signa immédiatement un mandat de dépôt contre Derzèle, Philippe Debuyser et Gabrielle Lelong, qui furent conduits à la maison d'arrêt. Il laissa en liberté provisoire les autres complices, tout en les priant de se tenir à la disposition de la justice. L'enquête continue.

LES FUNÉRAILLES DU COUREUR ANTONY

Par suite de circonstances imprévues, le départ du corps d'Antony, l'infortuné coureur, mort dans les circonstances tragiques que l'on connaît, a dû être retardé.

Ce n'est qu'aujourd'hui jeudi, à neuf heures du matin, qu'il quittera la Fraternité, pour être

Le coureur ANTONY

transporté, sur une voiture des pompes funèbres directement à Bouvignies, où il arrivera vers une heure de l'après-midi.

Après une cérémonie à l'église, l'inhumation sera faite dans le caveau de famille, où repose le père du malheureux jeune homme.

Signalons une scène touchante qui s'est produite mercredi après-midi, à la morgue de la Fraternité. Vers quatre heures, une automobile y arrivait de Paris, dans laquelle avaient pris place le frère d'Antony, un oncle, et plusieurs autres parents ou amis, venant voir une dernière fois les restes du défunt. Déjà les scellés avaient été apposés sur le cercueil. Avec bienveillance, M. Pagès, commissaire du 3e arrondissement, a consenti à se rendre de nouveau à la morgue, pour donner satisfaction aux parents, qui depuis dimanche n'avaient point revu leur frère et neveu. Leur douleur faisait peine à voir. Avant la fermeture du cercueil, les visiteurs ont déposé quelques fleurs sur le cadavre.

La Commission sportive du Vélodrome Roubaisien a envoyé une très belle couronne.

AU CONSEIL MUNICIPAL. — Voici un ordre du jour supplémentaire pour la séance du vendredi, 28 mai :

8. Voirie départementale : Rue de la Fosse-aux-Chênes ; pavage de la chaussée ; vœu : communication. — 9. Hospices : Hospice civil et Hospice des Barbieux ; travaux de peinture ; approbation des devis ; avis du Conseil municipal.

LA SAINT-MAMERT. — La Compagnie des Sapeurs-Pompiers, sera passée en revue, ainsi que son matériel d'incendie, dimanche à midi, sur la Grand'Place, par l'administration municipale.

A l'issue de la revue, la Compagnie fera une promenade en ville, précédée de la musique municipale « La Grande Harmonie ». A deux heures et demie, banquet dans la salle des fêtes du Café Français, Grande-Rue.

Un obit sera célébré le lundi à 11 heures, en l'église Saint-Martin, à la mémoire des sapeurs-pompiers décédés.

La Compagnie se rendra ensuite en corps au cimetière pour déposer des couronnes sur la tombe de ses membres défunts.

Un tir à la carabine Flobert aura lieu à deux heures, dans le jardin du Café Français.

LA JEUNE FILLE SCALPÉE. — On se souvient du terrible accident dont fut victime le 20 avril dernier, Mlle Georgette Pirotte, demeurant rue de l'Avenir, cour A., 4, à Croix, occupée comme soigneuse de carde à la filature de MM. Ernoult et Dubois, rue du Grand-Chemin, 65. Happé par un volant du métier, le cuir chevelu fut violemment arraché et de façon si complète, que la scalpe soulera l'oreille gauche, enleva une grande partie de la droite, ainsi que la paupière de l'œil gauche, et descendit jusqu'au milieu du nez.

Pour sauver la malheureuse et réparer dans la mesure du possible les dommages causés par l'accident, le personnel de la Fraternité, notamment M. le docteur Descarpentries, se prodiguent encore chaque jour avec le plus grand dévouement. Depuis longtemps, toutes craintes de complications inquiétantes sont dissipées ; l'état de la blessée est aujourd'hui des plus satisfaisants, elle ouvre maintenant très facilement les deux yeux. Le chirurgien a, depuis une dizaine de jours, au moyen de lambeaux de peau pris sur la patiente elle-même, pratiqué les premières greffes ; ces opérations fournissent le meilleur résultat.

Après que les contours endommagés des yeux, du front et des divers organes, auront repris un aspect plus ou moins normal, on ne désespère pas d'arriver à remplacer la plus grande partie du cuir chevelu. Ces transformations sont lentes à se produire, aussi la guérison exigera-t-elle encore de longs mois.

LE CERCLE STÉNOGRAPHIQUE ROUBAISIEN (13, rue de la Gare), nous communique les résultats complets des examens de sténographie et de dactylographie qu'il a organisés le 25 avril dernier, à l'Ecole pratique de Commerce, sous les auspices de l'Association sténographique unitaire de Paris (système Prévost-Delaunay) :

Examen commercial. — 100 mots à la minute (présents, 4 ; reçus, 3) : Mlles Léontine D'Haze, Marthe Florin, Marie D'Haze.

Examen pratique élémentaire. — 75 mots à la minute (présents, 13 ; reçus, 7) : Mlle Marthe Priau, M. Maurice Lerisson, Mlles Marie Guiot, Bertha Priau, Marie Delhomelle, M. Eugène Van Eecke, Mlle Denise Mullier.

Examen théorique. — (Présents, 8 ; reçus, 7) : M. Edmond Mouzu, Mlles Louise Hobbelinck, Suzanne Isoré, Louise Hennion, Renée Mangin, Hélène Lefebvre, M. Georges Agré.

Examen préparatoire. — (Présents, 67 ; reçus, 52) : Mlles Jeanne Bruyneel, Raymonde Derue, Thérèse Godard, M. Alfred Goens, Mlles Madeleine Rivallet, Madeleine Billau, Marie Bovyn, Eloïse Allaert, Becuwaert Mathilde, Céline Fremeaux, Lucie Crampon, Hélène Dubus, Jeanne Lefebvre, Emilie Hethinger, Yvonne Bouttens, M. Jérôme Librechkt, Mlles Agnès Questroy, Céline Devanne, Marie Thiaffry, Angèle Jardez, M. André Dodin, Mlles Louise Devanne, Gabrielle Desobry, M. Constantin Tousé, Mlles Valentine Villette, Marthe Jeu, Agnès Vandenbogaerde, Valentine D'Haze, Fernande Moret, Marie Duvivier, Germaine Fourdrain, M. Ernest Chason, Mlle Marie Roux, M. Georges Bonte, Mlles Jeanne Morelle, Louise Dehamel, Suzanne Vanhaette, M. Oscar Gaet, Mlles Eugénie Vandeputte, Blanche Leroux, Germaine Verhaeke, Madeleine Chrétien, Jeanne Duhamel, Eléonore Dumez, Berthe Masses, Rosalie Demeuret, M. Jean Rapaert.

NOTES D'ART

NOS ARTISTES RÉGIONAUX & LOCAUX AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Nous avons souligné, dès le début de cette revue, la participation importante des artistes régionaux et locaux au Salon des Artistes Français, dans toutes les manifestations de l'art. Le moment est venu de consigner, sous une forme plus explicite, les impressions sur leurs envois.

Nous ne voudrions pas que M. Paul Steck, le distingué professeur de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix, pût croire que nous l'avons oublié dans l'énumération des œuvres précédemment donnée ; nous le considérons un peu comme des nôtres, bien qu'il habite Paris. Son envoi au Salon comprend deux plafonds destinés à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Saint-Brieuc : « Rêve-Pensée » et « Essor-Vérité » ; ces figures allégoriques ressortent merveilleusement dans une composition qui dénote un sens très relevé du grand art décoratif.

Quelques-unes des œuvres de nos peintres locaux ont déjà été signalées à l'attention de nos lecteurs : on nous permettra d'invoquer en passant le vieil adage latin, « bis repetita placent », pour nous répéter nous-mêmes.

Le tableau de M. Carlos Buffin « La marchande d'oranges » a dû intéresser un amateur doublé d'un fin connaisseur : c'est donc un hommage déjà rendu au mérite. Ce coin de nos marchés des Flandres, avec ses types si caractéristiques de marchandes, est fort largement traité dans une tonalité ferme et vibrante ; les fruits d'or détonnent joyeusement sur l'étal rustique et l'ensemble de la scène donne l'impression vraie de la vie et du mouvement.

M. Rémy Cogghe a deux portraits que nous n'hésitons pas de qualifier remarquables : un portrait d'homme traité un peu à la façon de Rembrandt, ayant une étonnante intensité de vie, puis un portrait de jeune et jolie femme lisant ; la tête aux traits fins et délicats se détache par transparence sur une draperie rouge clair, et est mise en valeur par la fourrure qui encadre les épaules ; c'est une harmonie de notes variées et très fines de ton.

M. Ernest Desurmont, un observateur consciencieux des effets de lumière, s'attachant à les rendre tels qu'il les a compris et y arrivant sans effort : un impressionniste de la bonne école. Son « Marché aux chevaux en Flandre » est bien dans cette note. Au premier plan, des maquignons discutant une vente, se détachent en vigueur sur le fond ensoleillé dans lequel grouillent les hommes et les chevaux. L'artiste a donné à cette scène une sensation très juste de vie et de mouvement : c'est là une œuvre vue et vécue.

Nous nous plaisons à vanter une fois de plus le talent toujours *élégant* et délicat de M. Deuilly, qui s'affirme une fois de plus dans cette charmante fantaisie « La corde cassée ». Du même peintre, un excellent portrait de M. B..., ingénieur.

« Grande marée — mer du Nord », de M. Georges Duvillier : encore une œuvre que nous avons revendiquons non sans quelque fierté, car elle prouve que dans nos centres laborieux, le terre à terre des préoccupations industrielles n'émousse en aucune façon le sentiment d'art. La mer déferle furieusement sur la grève où les pêcheurs s'empressent d'amarrer solidement leurs barques. M. Georges Duvillier a très largement traité cette composition dont l'effet très réussi dans une note claire donne bien l'impression de l'immensité.

Mlle Marie-Antoinette Izart a emprunté à son maître Jules Adler une sorte de fougue d'exécution, mais elle l'applique délicatement à rendre cette chose si délicate qu'est la fleur et elle la rend frémissante : voyez plutôt ses « Rosiers blancs », c'est tout simplement ravissant.

La « Noce de maraîchers à Clairmarais » de M. Henry Jacquet a déjà été analysée par nous. Pourquoi ne rééditerions-nous pas une appréciation qui s'est trouvée corroborée en tous points par ceux qui ont vu au Salon cette belle toile du distingué directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Tourcoing ? La scène est excessivement intéressante de vérité et de pittoresque. Pour se rendre à la cérémonie du mariage, la « noce » a dû emprunter une barque, toute enguirlandée de fleurs pour la circonstance. L'épousée vêtue de blanc, écoute en rougissant les serments d'amour de son futur maître, un solide gas. La mère, qui a sorti pour la fête, son châle aux ramages chatoyants, semble heureuse du bonheur de sa fille ; elle sourit aux propos du vieux père qui n'a pas abandonné sa pipe malgré la solennité ; entre eux la jeune sœur, grave et réfléchie, tient en mains le bouquet de noce. A l'avant de la barque, l'accordéoniste tire de son instrument les plus joyeux motifs et à l'arrière le passeur aux bras musclés, barre solidement le léger esquif à travers le marais. Il n'est pas jusqu'au petit chien, le gardien obligé de toutes les barques, qui n'apporte aussi une couleur locale. A gauche et à droite des flôts verdoyants émergent du marais dont les eaux, reflétant l'azur du ciel, fuient à perte de vue jusqu'à l'horizon. Cette composition, d'une facture large, d'un dessin serré et d'une très agréable coloration, séduit par l'impression qu'elle laisse de fraîcheur, de poésie simple, de sérénité.

Nous mentionnerons ici l' « Intérieur de forge au Village », d'un réalisme très observé par M. Augustin Lefebvre ; les marines de M. Georges Maroniez « Sur la plage de Berck », et de M. Paul Sauvaige « Port de Camarex » ; une très belle étude de nu « Nymphes » de M. Antoine Ponchon ; et encore une intéressante composition de M. Albert Wallet « Tableau commémoratif de la fin des travaux au parc de Barbieux à Roubaix » ; nous avons bien souvent déjà fait ressortir dans ce journal les incontestables qualités de M. Wallet comme paysagiste, si nous insistons aujourd'hui c'est que cette toile fort décorative a en outre la valeur d'un document ; elle constitue l'un des panneaux d'un tryptique commandé par un Mécène roubaisien doublé d'un homme au goût très raffiné, nous avons nommé M. Pierre Destombes.

Les salles réservées aux pastels, aquarelles et dessins renferment des œuvres que nous n'aurions garde d'oublier ; telles, de M. Silas Broux « Porte d'une maison de la rue du Jeudi à Alençon » et « Maison rue du Jeudi n° 21 à Alençon », deux compositions se recommandant par un souci d'art et une technique savante. M. G. A. Grau a également exposé toute une série de dessins, des études qu'il a faites pour sa grande toile décorative de Tourcoing en fête qui a été déjà décrite.

L'un des travaux les plus appréciés, à juste titre d'ailleurs, qui garnissent la galerie réservée à l'Architecture, est signé d'un nom qui nous est particulièrement sympathique, celui de M. Charles Bourgeois. L'architecte tourquennois, dont le savoir et le goût artistique se sont à plusieurs reprises manifestés dans notre ville sous une forme palpable et tangible, a exposé une œuvre excessivement importante qui comprend trois grands panneaux, aussi habilement composés que finement dessinés et peints, dans lesquels se profilent agréablement les silhouettes des édifices de trois époques de l'architecture française, offrant une particulière originalité de style, le Moyen-Age, le XVe siècle et la Renaissance. C'est, suivant la notice, un « Parallèle des formes de l'architecture civile, religieuse et domestique, en France et en Belgique, composé et dessiné d'après les édifices construits pendant les diverses époques de l'art de ces deux pays ».

On retrouve dans la structure et dans l'ornementation de ces édifices tous les caractères propres à chacune de ces époques. M. Bourgeois s'est inspiré, non seulement de documents historiques, églises, palais, châteaux, maisons particulières ; il a animé chaque panneau par la présence de nombreux personnages en costume de l'époque et il a poussé le scrupule jusqu'à utiliser, pour les notices accompagnant chaque planche, l'écriture du temps. Il s'est attaché — suivant sa propre expression — à concentrer en une série de compositions se rattachant aux différentes phases de l'art architectural français ou flamand, des caractères propres à chaque époque, à synthétiser ces caractères sous une forme restreinte que l'on puisse embrasser d'un regard ».

On se rend facilement compte à quelles patientes recherches M. Charles Bourgeois a dû se livrer pour atteindre le but qu'il visait. C'est une œuvre de grande érudition, c'est une page très vivante de l'histoire de l'art, c'est une fort suggestive évocation du passé. L'architecte érudit et disert, se double d'un aquarelliste talentueux : ses panneaux ont un éclat et une fraîcheur réellement captivants.

Déjà en 1901, M. Charles Bourgeois avait attiré l'attention du jury d'architecture sur une étude de l'art flamand, postérieure au XVe siècle et avait emporté d'emblée une médaille. Son travail de cette année est bien plus considérable encore et nous savons qu'il a été particulièrement désigné à M. le Président de la République, lors de sa visite au Salon.

Bien moins encombrées que les salles de peinture, les galeries affectées à l'art décoratif nous offrent une foule d'objets excessivement intéressants en tapisseries, joaillerie, ferronerie, reliure, céramique, etc. Nous nous demandons si là n'est point la vérité : il nous faudrait peut être un peu moins d'artistes et beaucoup plus d'artisans ; au demeurant, les ferroniers, les ciseleurs, les orfèvres, les graveurs, les miniaturistes d'antan n'étaient-ils pas des artistes en chacun de leurs genres ? C'est là une considération qu'il nous sera bien permis d'émettre dans un milieu comme le notre.

Dans cette section encore, nombre de concitoyens se sont distingués. M. Charles Bonte a toute une série de dessins d'orfèvrerie d'une grande originalité. M. Jules Coudyser, de Lille, nous offre un vitrage et un dessus de buffet brodés d'après une ingénieuse interprétation d'orchidées.

L'envoi de M. Charles Labriffe est important : 1° dessin de tapis d'escalier en point de savonnerie, d'une coloration très soutenue et sortant du classique, sur un fond bleu foncé, agrémenté d'arabesques toutre sombre, se détachant des feuilles largement traitées et formant des compartiments verdâtres d'où émergent des iris violacés bleus, dont les tons contrastent harmonieusement avec la feuille ; 2° deux projets pour étoffes de tenture de soie, l'un, monnaie du pape et violettes, d'une interprétation sobre et neuve, sur un gris neutre, l'autre églantines se détachant en guirlande délicate sur un fond bleuté et sur un amas de branchages et de feuilles d'un bleu-vert. Chacun des dessins est accompagné d'un type d'étoffe qui en est la démonstration pratique.

Très jolie aussi l'exposition de M. Emmanuel Dudot : 1° Un Napperon brodé (fleurs et fruits). Traité dans une coloration délicate, le travail peut être fait à l'aiguille par le principe de la broderie sur toile, fleurs et fruits en coton soyeux, les extrémités en broderie anglaise ; 2° projet de volant en dentelle pour robe ; le motif décoratif est inspiré de « papillons et blé » : sur un fond de tulle se détachent les épis en tonalités claire et blonde, le vol des papillons est d'un travail plus gris et aux croisements des épis sont intercalés des carrés de dentelles de Venise.

— De ce rapide exposé, nos lecteurs pourront déduire que nos villes étions fondé à tirer vanité de la place honorable occupée au Salon des Artistes Français par nos artistes et artisans locaux ; ce sera le mot de la fin.

Sur à Tourcoing.

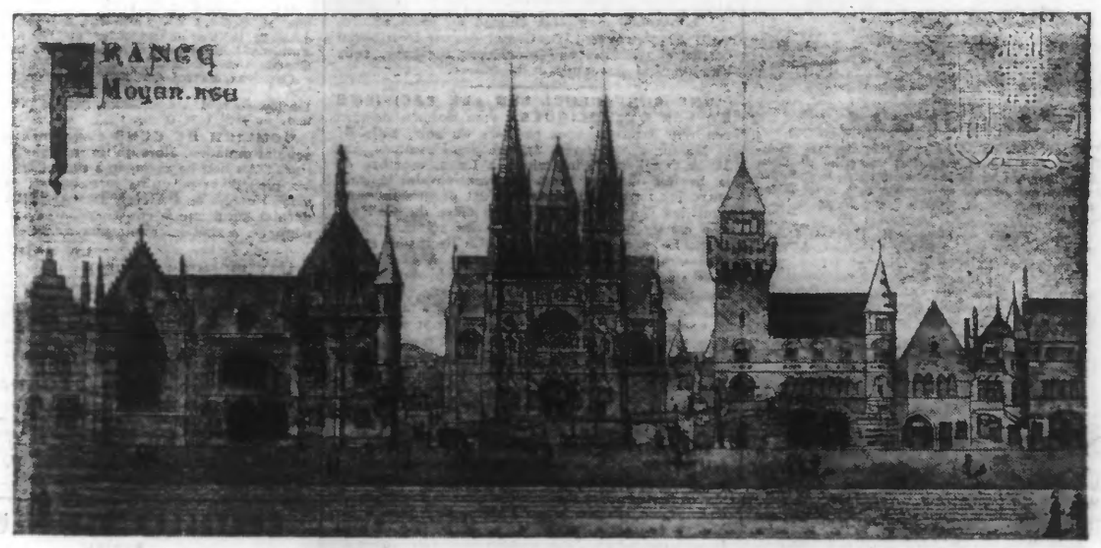

L'ARCHITECTURE CIVILE, RELIGIEUSE ET DOMESTIQUE AU MOYEN-AGE
par M. Charles Bourgeois, Architecte à Tourcoing (Fragment d'un important travail exposé au Salon des Artistes Français)